

## RECRUTEMENT PROFESSEUR D'ARTS PLASTIQUES

**Le Lycée Français International d'AGADIR est susceptible de recruter un(e) professeur(e) d'Arts Plastiques en contrat local à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023**

### Activités essentielles :

Le service est à effectuer dans les classes du collège. Une expérience antérieure dans un lycée français à l'étranger ou dans l'enseignement en France est souhaitée. Expérience de 3 ans minimum souhaitée. Professeur débutant accepté, y compris dans le système local d'enseignement, mais avec un accompagnement obligatoire en tant que néo-recruté.

### Missions :

- Un enseignement en conformité avec les programmes de l'éducation nationale française en vigueur.
- Une préparation des élèves à l'épreuve du DNB ou au baccalauréat.
- Un suivi pédagogique et éducatif des élèves en équipe.
- La participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et l'engagement dans des projets pédagogiques.
- La participation aux différentes réunions pédagogiques (réunions parents-professeurs, conseils de classe, conseils d'enseignement...)

### Qualités requises :

Professionnel(le) reconnu(e), ouvert(e) aux cultures du monde, le (la) candidat(e) devra faire preuve d'une grande adaptabilité et être prêt(e) à travailler dans un environnement multiculturel exigeant. Il (elle) devra avoir des qualités relationnelles affirmées et être à même de conduire des projets pédagogiques innovants.

### Formation :

Priorité sera donnée à un candidat titulaire de l'Education nationale ou titulaire d'une qualification équivalente. Une expérience d'enseignement en section européenne ou en section internationale sera appréciée.

### Durée du contrat :

Contrat de droit local à durée indéterminée

### Avantages Recrutés locaux Français (RLF) – CDI :

- Couverture sociale (nationalité française) : CFE obligatoire (maladie, maternité, accident de travail) + MGEN mutuelle complémentaire facultative et personnelle à la charge du salarié ;
- Possibilité de cotiser à la CFE Vieillesse
- Conservation des annuités cumulées au Maroc pour en bénéficier dans le calcul de la retraite française
- Fiscalité : dans le cadre de la convention fiscale franco-marocaine, les impôts sont à payer en France.
- Gratuité (Scolarité des enfants) après une année d'ancienneté
- Prime annuelle enseignant 6000 dirhams versée au mois de décembre

### Avantages Recrutés locaux marocains enseignant (RLM) – CDI :

- Bénéficier des années d'anciennetés dans un poste similaire
- Gratuité (Scolarité des enfants) après une année d'ancienneté sous réserve de réussir aux tests d'admission.
- Prime annuelle enseignant de 6000 dirhams versée au mois de décembre
- Possibilité de cotiser à la fois à la CIMR et Axa Futuris complémentaire pour l'épargne retraite

**Liste des pièces à fournir :**

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie des diplômes et attestation de concours
- Toutes pièces susceptibles de préciser le parcours professionnel

**Le dossier complet est à adresser au lycée français, par messagerie électronique uniquement aux adresses ci-dessous avant le jeudi 6 avril 2023 dernier délai :**

**[direction.agadir.lfa@mlfmonde.org](mailto:direction.agadir.lfa@mlfmonde.org)**

**[patrick.lemiere@mlfmonde.org](mailto:patrick.lemiere@mlfmonde.org)**